



## PROCÈS VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS  
AU **CONSEIL DE L'UFR DE MEDECINE**  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

SCRUTIN DU MARDI 12 AVRIL 2022

*Vu le Code de l'Education,*

*Vu les statuts de l'UFR de Médecine,*

*Vu la décision n°2022-328-UM et les décisions n°2022-489-UM et 2022-490-UM,*

*Vu les procès-verbaux de constatation des opérations de vote et de dépouillement du mardi 12 avril 2022,*

### COLLEGE A

Le Président de l'Université, en vue de procéder à la proclamation des résultats du scrutin du mardi 12 avril 2022 a procédé à la vérification des procès-verbaux susvisés et a arrêté comme suit les résultats de ce scrutin :

<b>Nombre de sièges à pourvoir</b>	<b>9</b>
Nombre d'électeurs inscrits	167
Nombre de votants (A)	134
Nombre de bulletins blancs et nuls (B)	0
Nombre de votes valablement exprimés (C) (C = A - B)	134

Nom des listes	Nombre de voix obtenues	Nombre de sièges obtenus
CONSTRUISONS DEMAIN	71	<b>5</b>
Liste Collective	25	<b>2</b>
« TOUS ENSEMBLE »	38	<b>2</b>

En conséquence, le Président de l'Université de Montpellier proclame élus :

➤ **Pour la liste : CONSTRUISONS DEMAIN**

- > M. Gérald CHANQUES
- > Mme. Catherine CYTEVAL
- > M. Arnaud DUPEYRON
- > Mme. Laurence LACHAUD
- > M. Florent FUCHS

➤ **Pour la liste : Liste Collective**

- > M. Francis NAVARRO
- > Mme. Isabelle QUERE

➤ **Pour la liste : « TOUS ENSEMBLE »**

- > Mme. Cécile GAUJOUX-VIALA
- > M. Bertrand COULET

Conformément aux articles D719-39 et D719-40 du Code de l'Education, toutes contestations présentées par les électeurs, le Président de l'Université ou le Recteur doivent être formulées par courrier à l'attention de la Commission de contrôle des opérations électorales de l'Université de Montpellier (adresse postale : *Tribunal administratif de Montpellier – Commission de Contrôle des opérations électorales de l'Université de Montpellier – 6, rue Pitot – 34063 Montpellier Cedex 2.*). La commission doit être saisie dans un délai maximum de cinq jours après la proclamation des résultats.

Fait à Montpellier, le jeudi 14 avril 2022.

Le Président de l'Université de Montpellier

  
Philippe AUGÉ

